

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Première sur les routes cantonales vaudoises

Installation d'un système d'alarme pour laves torrentielles

Un système de détection et d'alarme est désormais opérationnel sur deux tronçons de routes cantonales reliant Aigle aux Mosses et Le Sépey au col du Pillon. Son objectif : améliorer la sécurité du trafic lors de laves torrentielles, un mélange d'eau et de matériaux s'écoulant rapidement dans des ravines ou torrents pendant de fortes intempéries. Ce dispositif vient compléter les mesures mises en place depuis 2018 suite à des coulées survenues sur ces deux sites.

Les routes cantonales RC 705 et 706 sont des axes essentiels permettant de relier la plaine du Rhône à différentes régions de montagne et touristiques du canton de Vaud : les Diablerets, les Mosses, le Pays-d'Enhaut, le col du Pillon et le glacier des Diablerets notamment. En 2018, deux tronçons – respectivement à Château-d'Oex (secteur du Pissot) et à Ormont-Dessous (secteur du Frachey) – ont été touchés par des laves torrentielles lors de conditions météorologiques particulièrement défavorables (pluie et fonte de neige). À la suite de ces événements, les matériaux issus des coulées ont été retirés, les ouvrages de franchissement sous route ont été améliorés, une digue de protection a été installée et les tronçons surveillés.

Afin de renforcer la sécurité du trafic routier sur ces deux sites dont le potentiel de coulées de matériaux est avéré, un système de détection automatique et d'alarme a été mis en place par la Direction générale de la mobilité et des routes. Opérationnel depuis ce 29 juin, ce dispositif – installé pour la première fois sur les routes cantonales vaudoises – est constitué de câbles déclencheurs, positionnés en amont de la route en travers des ruisseaux, sur le passage des laves torrentielles. En complément, des radars permettent de détecter l'arrivée d'une coulée. Si un câble est arraché ou lorsqu'un radar révèle un brusque événement, une centrale d'alarme, alimentée par des panneaux solaires, transmet l'alerte aux services compétents et aux usagers de la route via des feux de signalisation. Une fois le tronçon de route fermé au trafic, des spécialistes se rendent sur place pour déterminer le risque résiduel. S'il est acceptable, il est alors possible de remettre en ordre le tronçon afin de rétablir le

trafic.

L'installation de ce système, pour un coût total d'environ 200'000 francs, a été réalisée en étroite collaboration avec la Direction générale de l'environnement afin de garantir un impact minimal sur la forêt environnante.

En parallèle, le Canton mène actuellement une étude afin d'identifier, de répertorier et de classer les tronçons potentiellement sensibles aux laves torrentielles. Ceci afin de déterminer les mesures à prendre et de prioriser leurs réalisations, que ce soit par ce système d'alarme ou par d'autres mesures de protection.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 juin 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Pierre Bays, chef de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes